

# Dire ou ne pas dire ? L'histoire et la gestion des conflits à l'exemple de la guerre civile Suisse de 1847

Irène Herrmann

Volume 22, Number 2, 2003

Politique de la mémoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007874ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007874ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Herrmann, I. (2003). Dire ou ne pas dire ? L'histoire et la gestion des conflits à l'exemple de la guerre civile Suisse de 1847. *Politique et Sociétés*, 22(2), 53–73. <https://doi.org/10.7202/007874ar>

Article abstract

This article examines how remembrance of the « Sonderbund » civil war was managed. This war, which took place in 1847, was a founding event of contemporary Switzerland. This article shows that national healing subsequently took place notably by covering up this conflict, as well as by increasingly valuing or even overvaluing the mythical history of Switzerland's origins. Thus Swiss cohesion was rebuilt by considering the past only in a partial manner. The strong legacies of federalism and the infancy state of democracy had a pacifying effect. This example raises questions regarding the curative value usually attributed today to the expression of sorrow. It suggests rather that the most important is to ensure that the modes of conciliation chosen are adapted to the reality of the society to which they are to be applied.

# DIRE OU NE PAS DIRE ? L'HISTOIRE ET LA GESTION DES CONFLITS À L'EXEMPLE DE LA GUERRE CIVILE SUISSE DE 1847\*

Irène Herrmann

*Fonds national suisse de la recherche scientifique  
et Université de Genève*

L'affirmation généralisée des idéaux démocratiques, l'influence grandissante des médias, le perfectionnement continu des moyens de communication, l'impact incontestable de la civilisation étasunienne constituent à la fois la cause et la conséquence d'une confiance accrue dans les pouvoirs de l'extériorisation. Dire n'est plus uniquement relater ou expliquer, mais une action qui se pare de vertus curatives et cicatrisantes. De ce fait, et comme le prétend l'adage : « faute avouée est plus qu'à demi pardonnée ». Et nul ne se risquerait à régler un différend personnel sans avoir au moins affecté d'écouter, au préalable, la vérité de chacune des parties. Ainsi, toute situation conflictuelle n'est censée pouvoir se dénouer qu'à condition de dialoguer<sup>1</sup> ou, mieux encore, de faire surgir ce qui a été enfoui au plus profond des consciences et des mémoires. Se ressouvenir des malheurs et des injustices, les exposer puis les voir reconnaître semblent autant d'étapes indispensables au « retour à la normale »<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, une place cruciale est réservée au savoir consacré à la compréhension des événements d'antan : l'histoire<sup>3</sup>. Durant

---

\* Je tiens à remercier Carine Fluckiger et Daniel Palmieri de leur patiente et fructueuse relecture.

1. Voir, par exemple, Johan Galtung, *Transformation des conflits par des moyens pacifiques (La méthode du dépassement)*, Alfaz del Pi, Genève et Kyoto, Organisation des Nations Unies, 1996-1997, p. 14-15 ; Ronald J. Fisher, « Training as interactive conflict resolution: characteristics and challenges », *International Negotiation. A Journal of Theory and Practice*, vol. 2, n° 3, 1997, p. 331-351.
2. Sur cette très vaste question voir, par exemple : « Truth Commissions », publié par l'US Institute of Peace, [www.usip.org/library/truth.html](http://www.usip.org/library/truth.html), mise à jour du 31 mai 2002 ou, James Wilmot et Linda Van De Vijver (dir.), *After the TRC : Reflections on Truth and Reconciliation in South Africa*, Athens, Ohio University Press, 2001.
3. Voir, pour un exemple parmi tant d'autres, *The Missing. End the Silence...*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 2002, point 4a.

Irène Herrmann, département d'Histoire générale, Université de Genève 5, rue St-Ours, 1205 Genève, Suisse.

Courriel : [irene.herrmann@usa.net](mailto:irene.herrmann@usa.net)

l'ère contemporaine, le récit du passé s'est officiellement dégagé de ses relents littéraires ou idéologiques, et s'est acquis une réputation de scientificité lui permettant une connaissance objective des temps écoulés. À la faveur de cette évolution et en dépit de l'affirmation toujours plus nette d'un courant critique soulignant la relativité fondamentale du savoir historique, la discipline a cimenté son rôle de référence autorisant l'établissement impartial de vérités disparues. Les spécialistes sont ainsi conduits à attester de la réalité des faits, voire à oser des évaluations, souvent comparées à de véritables jugements *a posteriori*<sup>4</sup>. Leur avis acquiert une force d'autant plus grande que les événements qu'ils relatent sont dramatiques. À ce titre, on peut estimer qu'ils seront toujours plus amenés à se prononcer sur ce qui constitue l'essentiel des conflits du temps présent, à savoir les guerres civiles<sup>5</sup>.

Depuis 1989 et avec la multiplication des conflits fratricides, ce sujet est essentiellement investi par les politologues<sup>6</sup>. Ces derniers ont alors tenté d'adapter des théories de médiation ou d'intervention aux nouvelles circonstances<sup>7</sup>. Mais les événements de Somalie, l'implosion de la Yougoslavie et, surtout, le génocide rwandais les ont aussi incités à prospecter d'autres solutions, telles que le *peacebuilding*, qui explore les moyens de favoriser les structures internes, elles-mêmes susceptibles de promouvoir puis de maintenir la paix à l'intérieur des pays en butte à de violentes luttes intestines. Cette approche nécessite une meilleure prise en compte des réalités qui, dans les régions à risque, sont susceptibles de dégénérer en causes de guerre<sup>8</sup>. Dans ce cadre, une attention particulière a été accordée à la notion d'ethnie

- 
4. Cette position de surplomb, dont les historiens se défendent sans pouvoir totalement se défaire, choque d'autant plus le public qu'ils contredisent la « tradition historique », soit les croyances qu'on se forge sur le passé. Les travaux effectués sur l'attitude de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale ont ainsi suscité des réactions virulentes parmi les survivants de la période ou dans les milieux mis en cause. Voir Groupe de Travail Histoire Vécue, *La Suisse face au chantage. Son attitude en 1939-1945. Critiques des rapports Bergier*, Yens-sur-Morges, Éditions Cabédita, 2002.
  5. Selon les déclarations de Wladimir Petrovsky, au cours de la conférence inaugurale au séminaire sur la résolution des conflits sous les auspices de l'ONU, le 25 février 1999.
  6. Pour un historique jusqu'à la chute du mur de Berlin, voir, Kenneth D. McRae, « Theories of power-sharing and conflict management », dans *Conflict and Peace-making in Multiethnic Societies*, sous la dir. de Joseph V. Montville, New York, Oxford University Press, 1989, p. 93-105.
  7. Barbara Walter, *Committing to Peace : The Successful Settlement of Civil War*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
  8. Pour tout ce paragraphe, voir Tania Paffenholz, « Ansätze ziviler Konfliktbearbeitung », dans *Zivile Konfliktbearbeitung. Eine internationale Herausforderung*, sous la dir. de Gerald Mader, Wolf-Dieter Eberwein, Wolfgang Vogt et ÖSFK Münster, Agenda Verlag, 2001, p. 15-26.

---

**Résumé.** Cet article analyse la gestion mémorielle de la guerre civile du *Sonderbund* qui, en 1847, constitua le creuset de la Suisse contemporaine. Il montre que la « cicatrisation nationale » subséquente se fit notamment à la faveur d'une certaine occultation de ce conflit comme d'une (sur)valorisation croissante de l'histoire mythique des origines du pays. La cohésion helvétique se reconstruisit donc grâce à une version partielle du passé, à laquelle les forts reliquats de fédéralisme et l'état encore balbutiant de la démocratie conférèrent un véritable effet pacificateur. À ce titre, cet exemple interroge la valeur curative aujourd'hui couramment attribuée à l'expression du malheur, et suggère plutôt l'importance de l'adaptation des modes de conciliation choisis avec les réalités de la société à laquelle on désire les appliquer.

**Abstract.** This article examines how remembrance of the « *Sonderbund* » civil war was managed. This war, which took place in 1847, was a founding event of contemporary Switzerland. This article shows that national healing subsequently took place notably by covering up this conflict, as well as by increasingly valuing or even overvaluing the mythical history of Switzerland's origins. Thus Swiss cohesion was rebuilt by considering the past only in a partial manner. The strong legacies of federalism and the infancy state of democracy had a pacifying effect. This example raises questions regarding the curative value usually attributed today to the expression of sorrow. It suggests rather that the most important is to ensure that the modes of conciliation chosen are adapted to the reality of the society to which they are to be applied.

---

qui, en dépit de son flou, est reconnue comme particulièrement sensible<sup>9</sup>.

Par cette voie, quoique de manière souvent indirecte, les politologues en sont venus à admettre l'influence de l'histoire dans l'envenimement ou la pacification d'une situation de crise. En règle générale, ils mentionnent la chose sans l'approfondir<sup>10</sup>. Il arrive cependant qu'ils entrent dans plus de détails, soit en extrayant du passé des exemples diversement heureux destinés à illustrer des théories qui ne le concernent guère<sup>11</sup>, soit en s'appliquant à restituer la genèse et, partant, la résolution d'un conflit donné<sup>12</sup>. Et ce n'est que récemment, sous

- 
9. Daniel Byman, *Keeping the Peace: Lasting Solutions to Ethnic Conflicts*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2002 ; Edith Marfurt Gerber, *Konfliktlösungsstrategien in Bürgerkriegen*, Coire et Zurich, Rüegger Verlag, 1998, p. 34 et suiv.
  10. Comme c'est généralement le cas des ouvrages qui traitent de la Suisse. Voir Wolf Linder, *Swiss Democracy. Possible Solutions to Conflict in Multicultural Societies*, New York, St. Martin's Press, 1994.
  11. David M. Keithly, « More pain than gain : deterrence in the american civil war », *Civil Wars*, vol. 3, n° 1, 2000, p. 17-36.
  12. Bruno Schoch, *Switzerland — A Model for Solving Nationality Conflicts ?*, Frankfurt am Main, Peace Research Institute, 2000.

l'influence des expériences menées au sein des commissions de Vérité et de Réconciliation que les effets des événements du passé ont commencé à être examinés plus attentivement.

Jusqu'à présent, ce questionnement n'a guère préoccupé ceux qu'il interpellait le plus directement : les historiens. Non pas que la guerre ait cessé d'être un objet d'intérêt. Mais elle est alors essentiellement envisagée dans sa dimension internationale et abordée de manière monographique. Rares sont les spécialistes qui se lancent dans des études comparatives sur le plan géographique ou temporel<sup>13</sup>. Plus rares encore sont ceux qui tentent de décrypter de manière systématique le poids de leur savoir dans le déclenchement ou l'apaisement des affrontements armés<sup>14</sup>.

Et pourtant, la relation entre combats fratricides et histoire n'est pas nouvelle. Depuis la Révolution française, l'Occident a été le théâtre de nombreux conflits civils qui, tour à tour, donnèrent lieu à une abondante littérature reconstituant le déroulement des hostilités et visant à identifier les responsabilités des différents camps en présence<sup>15</sup>. La Suisse de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ne fait pas exception. Durant cette période, les Helvètes s'entre-tuèrent au cours d'une courte guerre dite du *Sonderbund*<sup>16</sup> qui, au mois de novembre 1847, vit se soulever de petits cantons conservateurs contre les prétentions centralisatrices de riches cantons libéraux. Une fois victorieux, ces derniers s'attelèrent à réconcilier leur patrie en déployant une multitude de moyens, parmi lesquels, la relation du passé, immédiat ou lointain, contribua en une cinquantaine d'années à reconstruire une unité nationale préfigurant le pays d'aujourd'hui. Ce cas longtemps méconnu<sup>17</sup>

13. À cet égard, il faut néanmoins noter les travaux entrepris en histoire diplomatique dont ceux de Jost Döffler, Martin Kröger, Rolf-Harald Wippich, *Vermiedene Kriege. Deseskalation von Konflikten der Grossmächten zwischen Krimkrieg und Ersten Weltkrieg*, Munich, R. Oldenbourg, 1997, ou Andreas Osiander, *The States System of Europe, 1640-1990 : Peacemaking and the Conditions of International Stability*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

14. Dans le domaine des guerres civiles, c'est notamment un des champs de recherche privilégiés de la nouvelle historiographie israélienne. Voir, par exemple, les ouvrages de Benny Morris ou de Ilan Pappé.

15. Voir, par exemple, pour le cas français, François Furet et Mona Ozouf, *Dictionnaire critique de la révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 979 et suiv. Ou Gudrun Gersmann et Hubertus Kohle (dir.), *Frankreich 1815-1830 : Trauma oder Utopie ? : Die Gesellschaft der Restauration und das Erbe der Revolution*, Stuttgart, F. Steiner, 1993.

16. Soit, littéralement, de l'Alliance séparée qui, effectivement, réunit, entre eux, tous les membres d'une des parties — en l'occurrence celle des conservateurs.

17. Un sondage, effectué sur la base des ouvrages disponibles dans les cantons francophones et italophone de Suisse permet de dresser un panorama historiographique intéressant. Sur les 83 études recensées, 12 % datent des trois années qui suivent immédiatement la guerre. Entre 1855 et 1905, seuls 6 % des écrits à

pour cause d'insignifiance et de cicatrisation parfaite, permet de scruter les modalités d'expression du savoir historique en situation *post bellum*, ainsi que ses aménagements avec la « vérité ». De même, il est susceptible de révéler les ambivalences du pouvoir face à la connaissance des temps écoulés ; soulignant ses réticences ou son application à la récupérer et à la populariser, c'est-à-dire à la transformer en mémoire d'un passé qu'il importe de dépasser. En examinant comment les autorités suisses appréhendèrent les enseignements des spécialistes au lendemain du conflit puis comment, après plusieurs décennies, ils les exploitèrent pour en réduire les effets, il s'agit d'explorer les interactions entre gestion des conflits, histoire et mémoire, soit, en dernière analyse, de tester les vertus cicatrisantes de l'extériorisation, non sans avoir, au préalable, restitué les événements qui, à l'automne 1847, déchirèrent violemment une contrée aujourd'hui réputée si tranquille.

## L'HISTOIRE D'UN CONFLIT

Les combats qui écartèlent la Confédération helvétique, en ce milieu de XIX<sup>e</sup> siècle, ébranlent un édifice géopolitique fragile. La Suisse, ressuscitée par la grâce des grandes puissances au lendemain de la conquête napoléonienne, n'est alors qu'un assemblage lâche de cantons souverains dont les options communes se négocient au sein d'une Diète annuelle, dénuée de véritables pouvoirs décisionnaires ou coercitifs. De ce fait, cette haute assemblée est impuissante à réguler les désaccords qui surgissent entre ses membres. Elle est donc incapable de prévenir, dans les années 1830, l'apparition d'un profond clivage idéologique opposant les petits États réactionnaires à ceux qui ont adopté les aspirations libérales en vogue dans le reste de l'Europe<sup>18</sup>.

---

ce sujet paraissent, et il s'agit alors essentiellement de témoignages. On observe ensuite une pique au moment du premier centenaire, puisque, aux alentours de 1947, on en dénombre 23 %. Puis, un nouveau sommet est atteint aux environs de 1997 avec 27 %. Parmi ces ouvrages, le conflit a inspiré la monographie capitale de Erwin Bucher, *Die Geschichte des Sonderbundskrieges*, Zurich, Berichtshaus, 1966 et, ces dernières années, quelques articles qui plaident pour en renouveler l'approche. Voir, Carlo Moos, « Fragen an den Sonderbund », *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des Historischen Vereins der fünf Orte Luzern, Uri, Unterwalden ob und nid dem Wald und Zug*, n° 149, 1996, p. 83-103 ; ou Mario Jorio, « 'Gott mit uns'. Der Bund des Sonderbundes mit Gott », dans *Revolution und Innovation. Die Konfliktreiche Entstehung des schweizerischen Bundesstaaten von 1848*, sous la dir. de Andreas Ernst, Albert Tanner, Matthias Weishaupt, Zurich, Chronos Verlag, 1998, p. 245-258. En ce qui concerne les rares titres étrangers, il convient de citer celui de Joachim Remak, *A Very Civil War : the Swiss Sonderbund War of 1847*, San Francisco, Westview Press, 1993.

18. Georges Andrey, « La quête d'un État national 1798-1848 », *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1986, p. 497 et suiv.

Quand, une décennie plus tard, ce fossé politique se double d'une division socioconfessionnelle, la situation devient critique. À la veille des révolutions de 1848, le pays se trouve schématiquement scindé en deux camps ennemis réunissant, d'un côté, sept cantons catholiques, conservateurs et ruraux du centre du pays<sup>19</sup>, et de l'autre, une quinzaine de cantons protestants, progressistes et (proto)industrialisés situés en périphérie.

Après avoir vaguement tenté de résoudre l'antagonisme par les techniques traditionnelles de conciliation qu'étaient la médiation et l'arbitrage, les adversaires entreprirent d'en découdre par les armes. Les hostilités se déroulèrent du 4 au 29 novembre 1847 et firent moins d'une centaine de morts<sup>20</sup>. Elles aboutirent à la victoire écrasante des forces dites confédérées qui, à la faveur de cet incontestable succès, purent mettre la Suisse au diapason de leurs propres ambitions. C'est ainsi que la guerre civile permit l'instauration d'un régime nouveau, dit radical ; soit une structure gouvernementale plus centralisée, axée sur les notions d'égalité institutionnelle et de progrès économique. Malgré le peu de temps qu'il aura duré et le nombre de morts insignifiant qu'il aura coûté, l'événement constitue un revirement qualitatif crucial. C'est lui qui fit passer l'Helvétie du stade de confédération d'États à celui d'État fédératif. À ce titre, il constitue le moment fondateur de la Suisse actuelle<sup>21</sup>, en tant que pays et en tant que nation. Aussi naturelle qu'elle puisse paraître, *a posteriori*, cette évolution présupposait le maintien d'une cohésion extérieure et intérieure qui découla, certes, de contingences fortuites, mais également d'efforts conscients pour parvenir à un tel résultat.

La survie de l'entité helvétique au sein du vieux continent est liée, tout d'abord, à sa topographie. La division du pays en deux entités indépendantes se heurtait, en effet, à deux obstacles géographiques majeurs. Les cantons vaincus ne formaient pas un tout compact, et le plus influent d'entre eux, Fribourg, était même isolé au sein du camp ennemi. Quant à ses alliés, ils étaient situés en plein centre du pays, dont ils constituaient le cœur et le berceau mythique. Dans ces conditions,

19. À savoir Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Lucerne, Fribourg et Valais. Les deux derniers sont les seuls cantons à ne pas se trouver au cœur de la Suisse, le premier étant situé en Suisse occidentale et le second bordant la frontière Sud du pays.

20. Soit 1 décès pour 24 000 habitants, alors que la guerre civile américaine fit 1 mort pour 15 personnes.

21. L'historiographie actuelle ne laisse plus aucun doute à ce sujet. Voir, notamment, Thomas Hildbrand et Albert Tanner, *Im Zeichen der Revolution. Der Weg zum schweizerischen Bundesstaat 1798-1848*, Zurich, Chronos, 1997 ; Tobias Kästli, *CH – Eine Republik in Europa. Der Schweizerische Nationalstaat seit 1798*, Zurich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1998 ; A. Ernst, A. Tanner, M. Weishaupt (dir.), *Revolution und Innovation*, Zurich ; Brigitte Studer (dir.), *Etappen des Bundesstaates. Staats- und Nationbildung der Schweiz, 1848-1998*, Chronos Verlag, 1998.

il devenait difficile, sinon impossible de faire sécession. En outre, les aléas de l'actualité internationale empêchèrent les grandes puissances garantes de la neutralité helvétique d'intervenir pour faire cesser les combats et, accessoirement, pour organiser une vaste restructuration territoriale. Malgré les accords passés avec les chefs du clan catholique<sup>22</sup>, les monarques environnants n'ont pu faciliter l'éclatement du pays en raison des remous sociaux qui troublèrent leurs propres royaumes au début de l'année suivante... et, surtout, en raison de la rapidité de l'action militaire helvétique.

Tout indique que cette célérité, couramment évoquée pour nier l'importance de la guerre, était le résultat d'efforts précisément destinés à réduire l'ampleur des dévastations. Elle s'intégrait dans une vaste gamme de procédés positifs, imaginés par les vainqueurs pour éviter l'engrenage des haines et, partant, pour favoriser une réconciliation interne, seule susceptible de garantir la solidité de la nation qu'ils essayaient de (re)créer<sup>23</sup>. La vitesse délibérée des opérations s'accompagnait donc de consignes de modération qui, peu ou prou, furent respectées d'un côté et saluées avec résignation de l'autre<sup>24</sup>. Les uns s'abstinrent de piller ou de maltraiter ceux qu'ils venaient de soumettre, et ces derniers, écrasés en raison de leur impréparation comme de l'incurie militaire de leurs chefs, renoncèrent à se lancer dans une guérilla ou une vendetta meurtrière. Cette abnégation s'explique tant par la lassitude des vaincus et par leur conviction d'avoir été abandonnés par Dieu, que par la manière subtile dont on essaya de ne pas les faire trop passer pour tels. Dès le début des combats, les officiers de la faction progressiste et protestante s'étaient ingéniés à disculper les habitants des cantons catholiques. Pour ce faire, ils rejetèrent la responsabilité du conflit sur les jésuites et les élites conservatrices, qui furent accusés d'avoir trompé les populations dont ils dirigeaient les destinées terrestres ou célestes<sup>25</sup>. La tactique était habile, puisqu'elle

---

22. Carlo Moos, *Zukunft aus dem Glauben. Bernarda Heimgartner und die Gründung des Menzinger Lehrschwesterinstituts im historischen Kontext*, Lucerne, Generalat Schwestern vom Heiligen Kreuz Menzingen, 2002, p. 18 et suiv.

23. Dans leur esprit, il s'agissait sans nul doute de recréer, de révéler à elle-même une nation déjà existante.

24. Le colonel fédéral Rilliet, pénétrant le 29 novembre 1847 dans le Valais sonderbundien, harangua ainsi ses hommes : « Que l'occupation du Valais reste pure de tout excès et de toute violence et que chacun de vous en rentrant bientôt dans ses foyers, y rentre la conscience pure et puisse sans rougir serrer les mains à ses confédérés du Valais, qu'au prix de tant de sacrifices vous avez rendu à la liberté et au bonheur » (Archives d'État de Genève, RC Annuaire 1847 II AF, n° 188). Par la suite, on veillera à ce que les objets pillés en dépit des interdictions réitérées, soient restitués à leurs propriétaires.

25. Cette mise en cause se fit également avec une certaine modération puisque le principal concerné, le chef (fugitif) du parti sonderbundien, Siegwart-Müller, qui s'était rendu coupable de haute trahison pour avoir appelé les grandes puissances

désignait clairement les adversaires sociaux et nationaux du nouvel État fédéral. Elle permettait ainsi non seulement aux deux parties de se réconcilier sur le dos d'un double bouc émissaire, mais aussi, par simple jeu de miroir, de s'unir dans l'illusion d'un but et, donc, d'un futur communs. Enfin, pour parachever leur dispositif conciliatoire, les leaders du camp victorieux s'abstinrent soigneusement de convoquer l'histoire.

## L'HISTOIRE DANS LE CONFLIT

Durant les quelques décennies qui suivirent le conflit, on a observé, dans les sphères politiques, une extrême prudence dans l'évocation des années qui venaient de s'écouler. Les événements de 1847 sont rappelés de façon allusive, non qu'ils aient été oubliés, bien au contraire. Ils hantent alors le discours et l'action des élites gouvernementales qui s'installèrent à la tête du nouvel État. Ils inspirent clairement l'ambition d'unité qui sous-tend toutes les institutions créées par le régime progressiste. Le système électoral, l'armée ou, surtout, l'instruction publique s'emploient à empêcher le retour des divisions sonderbundiennes<sup>26</sup>. Pourtant, si la guerre civile sert, en quelque sorte, de pôle répulsif commun aux entreprises qui lui succédèrent, force est de constater que son nom et ses péripéties n'apparaissent que rarement dans les textes gouvernementaux, comme si son importance capitale ne pouvait se lire qu'en creux des réalisations destinées à en amoindrir l'effet. Répugnant à citer explicitement le conflit fratricide de 1847, les publicistes de la majorité sont encore plus réticents à en décortiquer les épisodes ou les rouages<sup>27</sup>.

---

à son aide, ne sera pas condamné à mort et sa peine de réclusion aux fers levée en 1855, alors qu'il se trouvait toujours en exil.

26. Voir ce qu'en dit, notamment, la commission chargée d'examiner la question de la création d'une université fédérale: «La Confédération a [...] pour but, d'imprimer par l'éducation un caractère national, républicain aux magistrats appelés à diriger l'État, ainsi qu'aux ministres de l'Église [...] Il n'est nullement indifférent pour l'avenir de la Suisse que ses ecclésiastiques fassent leurs études là où l'on prêche le principe que l'État est dans l'Église, que celle-ci a la prééminence sur l'État. C'est à ce principe qu'on est redevable qu'une scission ait pu se former en Suisse, comme au temps du Sonderbund, et qu'une grande partie de notre population doive subir une réforme intellectuelle totale [...] les cantons doivent se développer de plus en plus dans le sens de la nationalité. On ne saurait cependant méconnaître que cette nationalité, telle qu'elle s'est formée historiquement, a besoin d'être cultivée d'une manière qui assure sa durée. Un moyen capital pour y parvenir se trouve dans la centralisation des intérêts intellectuels.» (*Feuille fédérale*, Berne, C.-J. Wyss, 1854, tome I, p. 11-12.)

27. Seule exception à venir confirmer cette règle, les discussions concernant le règlement des dettes de guerre. Mais là encore, on observe une grande répugnance à évoquer la guerre, et l'essentiel des débats se concentre sur la manière dont,

La discrétion entourant des faits récents et douloureux se comprend aisément dans le cadre d'une ligne de conduite alors communément admise, selon laquelle « lors d'événements politiques, l'oubli général du passé est un acte de la plus haute prudence<sup>28</sup> ». Celle qui affecte l'évocation de temps plus anciens demeure en revanche plus problématique. De fait, jusqu'aux alentours de 1870, l'appel aux « Pères de la patrie », Guillaume Tell et les Trois Suisses, reste, lui aussi, largement absent de la rhétorique gouvernementale. Or, au même titre que les multiples techniques conciliatoires, concrètes ou discursives déployées pour apaiser les rancœurs issues du *Sonderbund*, ce silence n'a rien de fortuit. Preuve en est que, jusqu'à l'éclatement de la guerre civile, le discours politique suisse était truffé d'anecdotes renvoyant aux péripéties et aux héros qui émaillèrent les vicissitudes du destin helvétique<sup>29</sup>.

Le passé ainsi invoqué repose sur une historiographie remontant, pour l'essentiel, au xv<sup>e</sup> siècle. Celle-ci donna une version rationnelle et cohérente de mythes fondateurs plus anciens, relatant en différentes scènes pittoresques une dualité matricielle opposant le mauvais tyran « étranger » au bon Confédéré libérateur. Initialement composé par opposition aux prétentions territoriales de la dynastie autrichienne des Habsbourg, ce discours s'axa ensuite autour de la notion dérivée d'indépendance<sup>30</sup>. Avec la Révolution française et l'éveil des sentiments nationaux européens, cette vision des choses permit d'accréditer l'idée d'un particularisme helvétique que ni la langue ni la religion n'étaient susceptibles de véhiculer ou d'exprimer<sup>31</sup>. Dès lors, les récits des origines, fortement influencés par les œuvres de Jean de Müller<sup>32</sup>,

---

après coup, les gouvernements des cantons concernés s'arrangèrent pour le remboursement des sommes dues.

28. Archives d'État de Genève, RC Ann. 1848 I AF n° 95 : Lettre du Conseil d'État de Lucerne à la Diète du 8 février 1848, f. 3.
29. Cette affirmation se base sur l'analyse quantitative des discours à haute teneur symbolique et programmatique que sont les conférences prononcées à l'occasion de l'ouverture des sessions de la Diète ou du parlement (Irène Herrmann, « Histoire et politique. Le passé comme moyen de légitimation et de pression en Suisse au xix<sup>e</sup> siècle », *Échanges culturels et relations internationales*, Lausanne, Antipodes, 2002, p. 16.)
30. Guy P. Marchal, « Nouvelles approches des mythes fondateurs suisses : l'imaginaire historique des Confédérés à la fin du xv<sup>e</sup> siècle », *Histoire et belles histoires de la Suisse. Guillaume Tell, Nicolas de Flüe et les autres, des chroniques au cinéma*, Itinera, 9, Band, 1989, p. 1-24.
31. Ulrich Im Hof, *Mythos Schweiz. Identität – Nation – Geschichte. 1291-1991*, Zurich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1991, p. 27 et suiv. ; François Walter, « Histoire et historiographie à partir du xviii<sup>e</sup> siècle », article à paraître dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* et très aimablement communiqué par l'auteur.
32. *Der Geschichten Schweizerischer Eidgenossenschaft*, Frankenthal, Segelische Buchdruckerey et Buchhandlung, Leipzig, Weidmann, puis Zurich, Orell Füssli, 1786-1808, en cinq volumes.

établirent que le trait distinctif des Suisses était un tautologique patriotisme et un indéfectible instinct de liberté. Tous les aléas qui balisèrent le parcours du pays furent relatés en fonction de cette grille d'interprétation spécifique, même après qu'on eut établi que l'essentiel des événements qui la justifiaient relevaient de la légende. Ainsi, quand au début des années 1830 une série de révolutions introduisit le pays dans une ère libérale, nombre de spécialistes envisagèrent leur époque comme l'aboutissement inéluctable de cet atavique besoin d'indépendance.

À un moment et dans une contrée où la question identitaire se profilait comme un problème politique majeur, l'histoire venait apporter des réponses particulièrement satisfaisantes. Tout d'abord, elle illustrait, voire prouvait, l'existence de valeurs que l'on voulait nationales. Ensuite, elle se présentait comme un vecteur de cohésion susceptible de rassembler, dans un élan identitaire commun, les habitants du berceau traditionnel de la Suisse et les populations de régions tardivement intégrées dans le giron helvétique<sup>33</sup>. L'appropriation générale d'un passé qui, géographiquement parlant, ne pouvait s'appliquer qu'à une infime minorité de la population helvétique, s'explique par un énorme pouvoir de séduction. En premier lieu, et comme la plupart des autres histoires similaires, le récit officiel du destin confédéré véhicule une axiologie flatteuse et conforme aux aspirations idéologiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, et de manière plus fondamentale que dans d'autres pays, ce récit est marqué par les hauts faits de héros issus du tiers état. En se focalisant sur des roturiers exceptionnels, la narration du passé suisse permet une identification d'autant plus aisée que ces derniers constituent des modèles avec lesquels on peut s'inventer de lointains liens de parenté, par le développement de logiques généalogiques aussi abusives que faciles.

Mais ce qui, sans doute, fit l'immense popularité de cette base identitaire, à la fois cruciale et inadéquate, est son extrême élasticité conceptuelle. Le déroulement des événements de la saga helvétique présente l'avantage d'autoriser les interprétations les plus variées et, partant, permet à chacun de le revendiquer pour sien. À la faveur de cette particularité, il donna lieu au développement de traditions historiques différentes, susceptibles de fonder des *weltanschauungs* antagoniques et de légitimer des conceptions de l'avenir parfaitement divergentes ; tant il est vrai que l'attachement au pays natal, la haine de ceux

---

33. La constitution de l'entité territoriale qui, au Congrès de Vienne seulement, adoptera les contours de la Suisse actuelle est un processus qui s'étend sur près de cinq siècles. De ce fait, de nombreux cantons ne sont entrés dans l'alliance helvétique qu'à l'orée de l'époque contemporaine. Et malgré cela, tous ont accepté de reconnaître leur origine nationale dans le serment que se firent les représentants des petits États montagnards d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald à la fin du Moyen Âge ; tous ont adopté la chronologie qu'offrait une succession de batailles livrées à des ennemis dont leurs ancêtres faisaient parfois eux-mêmes partie.

qui lui veulent du mal et la passion de la liberté sont des sentiments génériques que tout le monde peut éprouver, mais qui donnent lieu à des traductions concrètes souvent incompatibles entre elles.

Ceci se manifesta avec une netteté particulière en 1798 quand, affectant de poursuivre l'œuvre de « nationalisation » entamée par la Révolution de 1789, les troupes du Directoire dévastèrent la Suisse et, *de facto*, la scindèrent en deux camps hostiles<sup>34</sup>. Les uns adoptèrent avec enthousiasme les préceptes et l'« aide » de la grande République voisine, tandis que les autres tentaient désespérément de s'opposer à ce qu'ils considéraient comme une intrusion et des idéaux étrangers. Curieusement, les deux parties appuyaient leurs positions contraires en se référant à un passé similaire. Les premiers concevaient l'installation d'un régime politique calqué sur celui de la France comme l'aboutissement logique de l'aspiration typiquement suisse à la liberté, attestée par les hauts faits de Guillaume Tell<sup>35</sup>. Quant aux seconds, ils envisageaient l'occupation militaire de leur territoire comme l'occasion de démontrer et de faire revivre leur irrépressible besoin d'indépendance, si souvent relevé dans les annales<sup>36</sup>. Tant que les patriotes se maintinrent au pouvoir, leur version plutôt progressiste de l'histoire domina. Quand ils chutèrent, l'ensemble du récit fut réinterprété à la lumière d'un conservatisme modéré.

À la veille du *Sonderbund*, les références au passé divergèrent à nouveau. Les fédéraux, imprégnés de convictions radicales, se réclamèrent, avec une ardeur redoublée, du naturel esprit de liberté helvétique. Cette assise leur permettait de revendiquer haut et fort les améliorations institutionnelles fondamentales dont ils pensaient faire bénéficier la Suisse. C'est au nom des valeurs ataviques de la nation qu'ils disaient vouloir centraliser le système gouvernemental et élargir la base des droits populaires. Leur rhétorique passiste promettait d'être d'autant plus percutante qu'elle pouvait récupérer l'argument de l'indépendance, dans la mesure où leurs adversaires menaçaient de demander secours aux puissances environnantes. Pourtant, la position des petits États sécessionnistes n'était pas moins solide. Ils se fondaient, eux aussi, sur l'instinct tyrannicide de leurs ancêtres et sur l'appréciable longévité de l'entité géopolitique qu'ils avaient ainsi forgée, pour réclamer le maintien du statu quo ante, soit pour obtenir le respect inconditionnel de la souveraineté cantonale. Afin de cimenter leur

34. Il s'agit là d'une simplification extrême ; la situation était, en fait, nettement plus complexe. Voir Christian Simon (dir.), *Résistances et contestations à l'époque de l'Helvétique*, Bâle, Schwabe et Co. Verlag, 1998.

35. Frédéric-César de La Harpe, *Mémoires de Frédéric-César Laharpe concernant sa conduite comme Directeur de la République helvétique adressés par lui-même à Zschokke*, Paris et Genève, J. Cherbuliez, Berne, J. Dalp, 1864, p. 135-137.

36. Notamment, Jean-Jacques Mallet du Pan, *Essai historique sur la destruction de la li-gue et de la liberté helvétique. Extrait du Mercure britannique*, sans lieu, octobre 1798.

conception des choses, largement dictée par la volonté de continuer à pratiquer leur confession comme ils l'entendaient, les leaders du camp catholique présentèrent les tentatives des progressistes comme visant à ressusciter les horreurs qui avaient accompagné l'instauration du régime unitaire à la fin du siècle précédent.

L'analyse des partisans du *Sonderbund* n'était pas totalement fausse. Leurs ennemis s'inspiraient en effet des réalisations qui avaient échoué si douloureusement quelque cinquante années auparavant. Dans une optique de cohésion, seule garante de la solidité de l'édifice national que les radicaux ambitionnaient de (re)construire, il était vital d'éviter de se recommander d'un passé révolutionnaire aux potentialités aussi destructrices. Par ailleurs, la rhétorique « historicisante » qui avait scandé les événements saillants du dernier demi-siècle montrait explicitement, si besoin était, que la convocation des temps héroïques ne ressoudait guère le corps social mais, bien au contraire, tendait à confirmer chacune des parties dans sa propre compréhension des choses en une logique plus à même d'accentuer que d'atténuer les divisions. Pire encore, l'effet rassembleur du passé avait été largement exploité par le régime précédent, et celui-ci avait non seulement orienté l'historiographie dans un sens qui lui était favorable, mais avait, en quelque sorte, accaparé l'argumentation tout entière, la rendant inutilisable par ceux qui, précisément, avaient lutté pour renverser ce mode de gouvernement<sup>37</sup>.

Dans ces circonstances, les promoteurs du nouvel État suisse créé en 1848, quel que soit leur désir farouche de fonder une véritable nation, ne pouvaient continuer à tabler sur l'élément qui, jusqu'alors, en constituait l'un des principaux piliers identitaires. Leur ambition même leur imposait de ne pas se baser sur un support si friable. Ainsi s'explique le paradoxe de leur attitude si circonspecte au sortir de la guerre civile, eux qui évitèrent de s'arroger hautement un passé jusqu'alors réputé pour ses qualités « nationalisantes » et qui, tout au contraire, l'entourèrent d'un silence prudent. Dès lors, quand l'Histoire est sollicitée, ce n'est pas en tant que vivier de faits, d'expériences ou d'exemples fondateurs, mais plutôt comme instance de référence suprême, considérée comme une mesure supérieure à l'aune de laquelle s'évalue toute action humaine<sup>38</sup>. À ce titre, elle est investie d'une dimension universelle, voire atemporelle, correspondant aux aspirations

37. Richard Feller et Edgar Bonjour, *Geschichtsschreibung der Schweiz vom Spätmittelalter zur Neuzeit*, Bâle, Schwabe et Co Verlag, 1962, tome II, p. 675 et suiv.

38. Voir, à cet égard et notamment, la proclamation du Conseil fédéral (exécutif national) à l'armée, le 23 janvier 1857 : « Défenseurs de la patrie, votre fidélité, votre dévouement, votre abnégation ne peuvent jamais tomber dans l'oubli, la postérité reconnaissante vous élèvera un monument impérissable et bien mérité, et l'histoire de la Nation vous accordera une large place dans ses annales » (*Feuille fédérale*, 1857, tome 1, p. 70-71 ; c'est nous qui soulignons).

idéologiques des vainqueurs du *Sonderbund*, guidés par leur foi dans l'avenir et leur adhésion aux valeurs défendues par les Droits de l'Homme. Mais surtout, elle est ainsi exempte de toute dangerosité potentielle. En évitant de raviver le souvenir des temps anciens, on se garde de faire resurgir des rancœurs refoulées et des vengeance inassouvies.

Longtemps, le mutisme prudent établi en 1847, instauré dans l'intérêt national des élites victorieuses, sera respecté par la population. Dans de rares témoignages à vocation historique, leurs partisans s'abstiennent de fanfaronner<sup>39</sup>. Au pire, ils adoptent une vision proche de la rhétorique officielle et soulignent la culpabilité de l'étranger dans cette triste affaire<sup>40</sup>. Dans leur grande majorité, même les vaincus se gardent de troubler cet armistice encore précaire<sup>41</sup>. Les quelques perdants qui se risquent à relater leur expérience sont d'éminents acteurs du conflit, discrédités par la tournure des événements et soucieux de retrouver un semblant de considération sociale<sup>42</sup>. La plupart des rares évocations du *Sonderbund*, émanant des cantons sécessionnistes et parvenant au sommet de la pyramide administrative, sont des suppliques souvent pathétiques afin d'obtenir une réduction de leurs dettes de guerre. Mais ces requêtes adoptent le plus souvent des tournures et un contenu qui signalent une appropriation des valeurs du camp radical<sup>43</sup>.

39. Guillaume-Henri Dufour, *Rapport général du commandant en chef des troupes fédérales sur l'armement et la campagne de 1847*, Zurich, Schulthess, 1848 ou, dans un tout autre genre, Philippe Corsat, *La fin du Sonderbund. Souvenir de la Suisse en 1847*, Genève, Gex Cadet, 1847.

40. Jean-Louis-Benjamin Leresche, *Diète, Jésuites et Sonderbund : récit des événements qui ont amené à l'expulsion des Jésuites et la chute du Sonderbund en novembre 1847*, Lausanne, Imprimerie Pache-Simmen, 1848.

41. L'exception qui confirme cette règle est l'ouvrage de Jacques Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, Paris, Plon, 1850. Mais au-delà de sa véhémence, cette œuvre s'attache surtout à souligner la responsabilité des Puissances européennes dans la débâcle du camp catholique.

42. Dans les cantons alémaniques, cette littérature justificative fleurit, notamment sous la plume de Philipp Anton von Segesser ou, surtout, de Constantin Siegwart-Müller. Dans le cas de Fribourg, voir Mr de Maillardoz, *Mémoire sur ma participation aux événements de Fribourg en 1847*, Fribourg, Schmid, 1850. À cet égard, Roland Ruffieux, «Le Sonderbund. La vision des vaincus», dans *Guillaume-Henri Dufour dans son temps : (1787-1875) : actes du Colloque Dufour*, sous la dir. de Roger Durand, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie, 1991, p. 327-347; Francis Python, «Le Sonderbund et les positions des catholiques vus à travers l'ouvrage de justification et de propagande de J. Crétineau-Joly», dans *Histoire religieuse de la Suisse. La présence des catholiques*, sous la dir. de Guy Bedouelle et François Walter, Paris, Éditions du Cerf, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 2000, p. 277 et suiv.

43. Dans leurs requêtes visant à obtenir un allègement des dettes de guerre, ils invoquent le délabrement de l'économie locale et le préjudice évident que cette pauvreté causerait à la Confédération entière, démontrant une connaissance

En général, la défaite ne s'exhibe pas en public et même, dans les cas les plus extrêmes, demeure une affaire d'ordre cantonal, voire privé. Envisagée comme une punition divine et, partant, comme une regrettable fatalité, elle ne peut faire l'objet de dédommagements. Ce consensus général sur l'oubli individuel des griefs passés est ici facilité et prolongé par deux phénomènes similaires qui, de manière détournée, en confortent l'effet. Le fédéralisme outrancier contre lequel les radicaux avaient lutté gardait une assise importante dans les structures administratives et dans les mentalités autochtones. L'essentiel des décisions, comme des frustrations, se limitait toujours aux frontières des cantons. En vertu de ce résidu d'archaïsme institutionnel, rares étaient les récriminations qui atteignaient le niveau national et, de ce fait, devenaient susceptibles de menacer l'unité du pays.

Par ailleurs, l'idée de démocratie, contre laquelle les grandes puissances européennes, effrayées, avaient opportunément décidé de se battre, restait encore balbutiante, même en Suisse<sup>44</sup>. Principe institutionnel majeur, elle ne s'est pas encore développée alors en dominante de la vie quotidienne et ne s'étend pas vraiment jusqu'au simple particulier. Ce qui peut s'envisager comme un regrettable signe d'imaturité du système politique des radicaux s'avère constituer, parallèlement, un atout crucial dans le maintien du calme intérieur, indispensable à la réalisation de leur projet national. Le citoyen peut, certes, élire ses représentants ou se prononcer sur quelques objets de la vie publique. Mais nul ne semble alors pousser la logique de ces prérogatives, uniques en Europe, et imaginer qu'elles lui confèrent un droit inaliénable à la parole, au bonheur soit, par extrapolation, à la reconnaissance officielle des souffrances endurées. Ainsi, à défaut d'unir vraiment le pays, ce silence réduit la fierté des uns comme l'humiliation des autres et permet, à terme, d'amorcer lentement un véritable processus de réconciliation qui s'accroît, quelques décennies plus tard, en grande partie grâce à l'histoire.

---

certaine des motivations industrielles qui animaient les radicaux. Au-delà même de leur contenu, les sollicitations qu'ils adressent aux autorités du jeune État indiquent, *de facto*, une acceptation de ses structures (Archive d'État de Genève, RC Ann 1848 A.D. n° 21 : Lettre du Landammann et du Conseil d'État d'Uri à tous les cantons du 23 juin 1848).

44. Cette constatation vaut aussi pour les États à *Landsgemeinde*, soit ces assemblées populaires des citoyens typiques de certains cantons de Suisse centrale prenant ses décisions politiques par vote à main levée et symbolisant, de ce fait, les « bienfaits » de la démocratie directe.
45. Le plus marquant étant, pour la Suisse, le conflit franco-prussien de 1870-1871.

## L'HISTOIRE CONTRE LE CONFLIT

Dès la fin des années 1860, les remous nationalistes qui agitent le vieux continent<sup>45</sup> occasionnent d'importantes mutations sociétales qui contribuent, à nouveau, à la production d'un véritable discours historique. Non pas, certes, que l'affirmation identitaire parfois violente que manifestent les États voisins engagent les autorités helvétiques à faire toute la lumière sur les événements qui, quelques décennies auparavant, leur avaient permis de s'emparer du pouvoir. Ceux-ci demeurent, dans une certaine mesure, tabous et ne se devinent qu'à travers des décisions institutionnelles destinées à en contrecarrer les effets indésirables<sup>46</sup>. Mais face à l'attitude parfois menaçante des grandes puissances environnantes, le gouvernement s'attache à souligner fermement ce qu'il estime être les caractéristiques fondamentales de la Confédération, telles que l'attachement à l'indépendance ou à la liberté, et qui sont censées puiser leurs racines dans le passé.

À cet effet, le gouvernement entreprend d'élargir notablement les droits et, partant, les responsabilités populaires. Par ailleurs, il consolide sa position internationale en se concentrant sur le concept de neutralité. Pour obtenir le soutien du public, indispensable à la réussite de cette réplique nationale de la Suisse, ceux qui en dirigent les destinées renouent avec les illustrations de type historique. Or, les grands héros de la saga helvétique, cette *success story* relatant les épisodes d'une constante quête d'indépendance, sont tous originaires de ces contrées alpines qui formaient le cœur du *Sonderbund*. Les vainqueurs et leurs descendants n'étaient pas sans le savoir. C'est donc consciemment et intentionnellement qu'ils décident d'exploiter ce hasard, susceptible d'orienter la mémoire collective dans un sens favorable à l'intégration et à l'union helvétiques<sup>47</sup>. De cette manière, la place des vaincus est non seulement affirmée au sein de l'édifice national, mais reconnue comme vitale. Ne sont-ils pas les héritiers de ceux qui ont façonné le pays et, à ce titre, ne sont-ils pas considérés comme les porteurs privilégiés des qualités qui le distinguent aujourd'hui encore des autres contrées européennes ?

Deux décennies plus tard, à l'orée des années 1890, alors que le continent entre dans une phase de nationalisme virulent, cette tactique d'insertion par l'histoire s'accroît nettement<sup>48</sup>. À l'instar des

46. En 1874, notamment, les radicaux présentèrent un projet de révision constitutionnelle au peuple qui maintenait un article visant clairement à empêcher la formation d'une nouvelle alliance, soit d'un nouveau *Sonderbund*: « Toute alliance particulière et tout traité de nature politique entre Cantons sont interdits. »

47. Bernard Degen, « Wer darf mitregieren ? Die Integration der Opposition als Gnadeakt », dans *Etappen des Bundesstaat*, p. 145 et suiv.

48. Oliver Zimmer, « Competing memories of the nation: liberal historians and the reconstruction of the swiss past 1870-1900 », *Past and Present. A Journal of Historical Studies*, n° 168, 2000, p. 194-226.

Français, les Helvètes s'évertuent à inventer des pôles de rassemblement ludiques. Parmi tant d'autres manifestations populaires, ils créent une fête où peut se reconnaître la contrée tout entière<sup>49</sup>. Pour assurer le succès de l'événement, celui-ci se veut une commémoration du serment des Trois Suisses qui, traditionnellement, était à l'origine de l'alliance puis de la Confédération helvétiques. Pour « lancer » un rassemblement qui, désormais, serait destiné à symboliser l'entente intérieure, les autorités avaient initialement pensé organiser des festivités officielles dans la capitale, à Berne. Rapidement, elles ont pourtant décidé de les tenir là où les faits qu'elles commémoraient étaient censés s'être passés, soit au sein de l'ancien *Sonderbund*. Le 1<sup>er</sup> août 1891, au cœur des Alpes ont ainsi crépité des feux de joie évoquant les bûchers allumés par les vaillants montagnards médiévaux dans leur lutte contre la maison de Habsbourg ; et on y entendit des discours solennels, comme autant d'hommages rendus par les dirigeants du moment à leurs glorieux « prédécesseurs ». En saluant la bravoure des premiers Confédérés, ces allocutions gouvernementales honoraient de manière plus définitive que les allusions des années précédentes les figures emblématiques de la nation, leurs héritiers et, avant tout, les plus directs d'entre eux, à savoir les vaincus de la guerre civile de 1847.

Ces cérémonies, aux vertus hautement intégratives, n'étaient pas uniquement le résultat d'une habile récupération politique des contingences géographiques du passé helvétique, mais aussi une exploitation démagogique des productions de la nouvelle vague historienne qui s'imposait alors dans le pays<sup>50</sup>. Car depuis peu, les chercheurs avaient, eux aussi, recommencé à se passionner pour l'époque lointaine des « pères de la nation ». Les auteurs libéraux, qui avaient dominé la discipline jusqu'au milieu du siècle, avaient laissé place à une génération de jeunes gens formés dans les universités allemandes et, surtout, ardents partisans du régime de 1848. Sous leur impulsion, et dans le grand élan de scientificité qui caractérisa le savoir historique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les mythes des origines firent l'objet d'un véritable travail d'érudition accru accompli à la lumière des documents d'archives<sup>51</sup>. L'historio-

49. Georg Kreis, « Der zweite Gründungsmythos der Eidgenossenschaft. Zur Entstehung des Nationalfeiertages von 1291 », *Mitteilungen des Historischen Vereins des Kanton Schwytz*, n° 82, 1990, p. 159-200.

50. Sascha Buchbinder, *Der Wille zur Geschichte. Schweizergeschichte um 1900 — die Werke von Wilhelm Oechsli, Johannes Dierauer und Karl Dändliker*, Zurich, Chronos Verlag, 2002.

51. À la faveur de cette évolution notable, le moment fondateur de la Confédération fut définitivement et opportunément déplacé. Longtemps, les Suisses avaient considéré que les différents événements qui avaient déterminé le devenir de leur pays tout entier s'étaient produits en 1307. Certes, en 1760 déjà, un savant avait trouvé un pacte reliant les trois cantons primitifs et datant de 1291. Mais pendant plus d'un siècle, des ambiguïtés de calendrier subsistèrent, que les historiens radicaux finirent donc par lever en s'appuyant sur des preuves scientifiques. Leur

graphie qui s'affirme durant le dernier quart du siècle cultive, néanmoins, une vision téléologique du parcours suisse. Même celui qu'on peut considérer comme le plus grand et le plus « scientifique » d'entre eux, Johannes Dierauer (1842-1920), décrit l'évolution du passé national comme une quête constante de liberté ne trouvant son expression, voire son aboutissement suprême, que dans les réalisations de 1848. Cette conception finaliste des choses possède, en tant que telle, un véritable pouvoir de performatif. En certifiant « objectivement » l'immémorial attachement des Helvètes à l'indépendance, l'histoire confortait cette valeur au rang de caractéristique identitaire essentielle et, par conséquent, atemporelle du pays. En présentant le régime radical comme le parachèvement des aspirations naturelles du pays à la liberté, elle transformait les leaders d'une faction, auteurs d'un véritable coup d'État, en sauveurs ayant réussi à concrétiser les vœux les plus fondamentaux de la population. Ainsi, elle proposait une relecture des événements de la veille et du jour qui, dans ses développements logiques implicites, revenait à cimenter un véritable projet de société.

Censés avoir accompli une immense œuvre « sautériologique », les vainqueurs du *Sonderbund* ne pouvaient pas être remis en question. De fait, la relation de la guerre civile, rarement approfondie<sup>52</sup>, sert surtout à souligner l'ampleur, la qualité et l'importance de leur tâche. À travers un récit récurrent, ils apparaissent comme ceux qui ont su défendre la nation contre ceux qui en voulaient la destruction. Selon cette vision, la modération des troupes fédérales s'interprète comme un signe évident de conciliation, seul gage de cohésion, tandis que les innovations institutionnelles des radicaux se présentent comme la concrétisation du vieil état d'esprit confédéré. Dès lors, et dans la mesure où ils paraissaient poursuivre l'œuvre commencée par leurs précurseurs, les dirigeants de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle semblaient eux aussi inattaquables. Mieux encore, leurs réalisations progressistes soit, surtout, les droits populaires toujours plus étendus qu'ils conféraient aux citoyens, se comprenaient comme une garantie du bon cheminement de la Suisse dans la voie que lui prédestinaient ses spécificités nationales et que lui avaient ouverte les glorieux « Pères de la patrie ». Les quelques ouvrages émanant de la sphère de pensée catholique n'arrivent pas à ruiner cette appréhension des choses. Outre qu'ils sont dominés par l'historiographie officielle, leurs conclusions convergent souvent avec celles de leurs collègues radicaux. Tout comme eux, les historiens issus de l'ancien *Sonderbund* louent la mesure du général commandant

---

rigueur permit alors aux autorités fédérales de célébrer la première fête nationale le jour même du 600<sup>e</sup> anniversaire présumé de la création de l'entité helvétique.

52. Il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour voir paraître un nombre d'ouvrages plus conséquent sur la question. À cet égard, voir *supra*, note 17. L'essentiel des informations concernant le conflit est donc à chercher dans les ouvrages généraux d'histoire.

l'armée victorieuse et fustigent le rôle de l'étranger, en une argumentation susceptible de renforcer le sentiment d'une existence nationale fondée sur un passé vieux de près de six siècles.

Dans cet aboutissement commun, les exploits des « ancêtres » sont conçus comme autant d'actes héroïques ou sacrificiels accomplis pour permettre à leurs « descendants » de vivre dans les conditions privilégiées qui étaient les leurs. À ce titre, ces derniers se devaient non seulement d'honorer leurs courageux prédécesseurs mais, également, avaient l'obligation, à l'avenir, de se montrer dignes d'eux. Bien plus que le récit des temps anciens, l'histoire se mue ainsi en preuve passée et en assurance future des qualités intrinsèques de la population dont elle retrace et oriente les destinées. De cette façon, elle ne se contente pas d'affirmer la pérennité de la nation, mais induit la responsabilité des vivants dans le maintien de cette durée-là. En cherchant à inculquer un sentiment de reconnaissance, cette orientation donnée à l'histoire tente d'impliquer les individus dans la nécessité d'une continuité helvétique qui présuppose un consensus volontaire sur ses valeurs « intrinsèques », et l'effacement délibéré de tout souvenir qui pourrait le ruiner.

À ce stade, enseignements de l'histoire et ambitions politiques se renforcent mutuellement en une argumentation destinée à toucher la population. La diffusion de ce message de solidarité nécessaire avec le passé s'est faite, naturellement, grâce à la publicité que lui donnèrent les gouvernants helvétiques qui virent en lui une caution scientifique idéale. Il se propagea ainsi, de manière évidemment volontaire, au cours de fêtes, par des manifestations culturelles ou à travers des institutions étatiques. Plus, peut-être, que les réjouissances organisées à cet effet, l'École et l'armée ont largement participé à la diffusion de ce discours parmi les Helvètes. La première, en donnant un semblant d'instruction à tout citoyen, permettait non seulement de connaître cette nouvelle version de la saga suisse, mais également de lire la presse soit, à ce titre, de baigner dans un environnement truffé de références historiques. La seconde, composée de miliciens appelés régulièrement sous les drapeaux, ne faisait pas que dispenser un savoir patriotique mais était le lieu d'une double prise de conscience fondamentale. Le service militaire était, d'une part, l'occasion de méditer les bienfaits de l'indépendance immémoriale du pays et, d'autre part, la preuve concrète des responsabilités qu'un héritage aussi heureux impliquait.

Tout semble indiquer que les Suisses ne sont pas restés insensibles à l'évocation des hauts faits du passé. Dans les correspondances particulières, ils montrent une manipulation aisée des références antiques. Et les clubs ou autres sociétés patriotiques, qui réunissaient toujours plus de membres, se complaisaient dans le rappel des vertus ancestrales ou dans l'exaltation de leurs devoirs héréditaires<sup>53</sup>. Mais cette

---

53. La société du Grütli de l'Amérique du Nord adresse, le 2 août 1870, l'appel suivant aux Suisses restés au pays : « Tenez ferme, prenez pour modèles les ancêtres

appropriation de l'histoire se lit également dans certaines attitudes qui témoignent d'une évidente fierté face à l'axiologie nationale et, partant, sont la manifestation du désir de ne pas déchoir. Du moins est-ce ainsi que l'on peut interpréter les résultats étonnants de quelques votes à connotation sociale où les Helvètes, au nom de la liberté et de la responsabilisation individuelles, entravèrent la mise en place d'une protection assurée par l'État<sup>54</sup>. Enfin, ce message à connotation historique atteignait le public au moment où s'intensifiait la démocratisation, où s'accélérait la centralisation, et où le citoyen commençait à se sentir personnellement impliqué dans la bonne marche des affaires du pays tout entier ; à un moment, donc, où il était particulièrement sensible aux devoirs que lui imposait sa glorieuse ascendance.

Quoi qu'il en soit, l'un des principaux objectifs de cette narration, comme de sa propagation, fut bel et bien atteint. Transformant les péripéties et l'axiologie du passé en lieu de mémoire collective commun, les habitants de l'ensemble du territoire helvétique finirent rapidement par se percevoir comme appartenant à la même nation. Mais pour cela, ils avaient effectué une ellipse importante. Ils avaient exalté les événements largement légendaires des origines et occulté celui qui avait véritablement permis de fonder leur nouvelle identité — tout en risquant de les diviser — à savoir le *Sonderbund*. Quelques générations après, la Guerre civile est évacuée des esprits ou, dans les rares cas où elle doit être évoquée, elle est muée, elle aussi, en lieu d'expression de la pérennité helvétique : un épisode se jouant au cœur des Alpes où transparait un arrachement fondamental pour l'indépendance, garantie incontournable de son existence européenne, et à travers laquelle se manifeste une modération naturelle, gage de survie intérieure du pays. Dès lors, le conflit fratricide de 1847 peut être considéré comme définitivement terminé, en un processus de cicatrisation durable, largement induit et illustré par l'histoire<sup>55</sup>.

---

de Naefels, de Morgarten, de Sempach et de tous les champs de gloire où le sang des Suisses a été versé pour l'indépendance du pays ; défendez les biens les plus précieux de la Suisse : sa liberté, son honneur, son bon droit ; des milliers de vos frères, animés de sentiments républicains, brûlent d'être à vos côtés... » (*Feuille fédérale*, 1870, tome III, p. 243-244.)

54. Le peuple refusa ainsi, le 3 juin 1894, une initiative populaire ayant trait au droit au travail et, le 20 mai 1900, une loi fédérale sur l'assurance contre les maladies et les accidents, et sur l'assurance militaire (Résultats des objets soumis aux votations fédérales, [www.admin.ch/ch/f/pore/va/index.html](http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/index.html)).

55. Quand, en 1995, les Chambres fédérales, soit le parlement suisse actuel, délibérèrent pour savoir quelle forme prendraient les manifestations censées commémorer, en 1998, les 150 années d'existence de la Confédération actuelle, aucun député ne signala la guerre civile qui précéda et permit sa fondation. Voir, à cet égard, *Message concernant l'organisation et le financement du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'État fédéral suisse et du 200<sup>e</sup> anniversaire de la République helvétique* du 1<sup>er</sup> mars 1995 (*Feuille fédérale*, 1995, tome II, p. 903 et suiv.) Cette circonstance

## HYPOTHÈSES EN GUISE DE CONCLUSION

L'effet conciliateur de la discipline historique est, tout d'abord, largement dû à son évolution propre qui, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, l'apparente toujours plus à une science. À la faveur de cette réputation d'objectivité, elle est censée révéler la « vérité » et, à ce titre, mérite d'être crue. Emmenée par des chercheurs radicaux, eux-mêmes convaincus de leur parfaite neutralité professionnelle, elle pencha évidemment dans un sens rassembleur et accrédita donc la thèse d'une cohésion interne autour de l'idée d'une liberté intrinsèque, menacée par l'ennemi extérieur. Cette vision partielle des faits fut d'autant plus à même de forger le creuset identitaire du nouveau pays qu'elle était considérée comme exacte et qu'elle valorisait l'ensemble de la population. Quoique écrite par des auteurs qui partageaient les idéaux du parti vainqueur, l'histoire engloba habilement les vaincus dans son projet national inavoué. Il s'agissait non seulement de prouver leur parfaite « innocence » dans le déclenchement du *Sonderbund*, mais de souligner le rôle de leurs « ancêtres » dans la construction de la Suisse radicale. Dès lors, ils étaient moins disculpés d'une tare qu'honorés et comblés de vertus ; ils n'étaient pas les moutons noirs du régime mais, comme celui-ci s'attachera lui-même à le démontrer, symbolisaient officiellement toutes les qualités au nom desquelles il disait accomplir son œuvre institutionnelle. En outre, cette grande opération de séduction mémorielle ne pouvait plus être contrecarrée par des survivants courroucés, quel que soit leur camp, car on avait pris soin d'attendre l'équivalent de deux à trois générations avant de propager cette version-là des faits. Pendant quelques décennies, soit le temps que les acteurs du conflit disparaissent, que leurs enfants vieillissent et que les souvenirs directs s'estompent, l'histoire suisse avait préféré se taire. Et elle n'entreprendra vraiment le récit de ces quelques semaines de guerre que lorsqu'elle aura été certaine que les écrits étaient devenus plus forts que les paroles.

En d'autres termes, la réconciliation helvétique est le résultat d'un triple paradoxe : paradoxe, tout d'abord, d'une histoire qui aménage la vérité, alors même qu'elle acquiert ses lettres de scientificité ; paradoxe, ensuite, d'une politique mémorielle de vainqueurs laissant une place glorieuse et fondatrice aux vaincus ; paradoxe, enfin, d'une situation conflictuelle qui se résout non par l'expression des souffrances mais grâce à leur long refoulement. Dans son exploitation habile des spécificités topographiques du pays, du caractère limité des revendications démocratiques et de l'appréciable profondeur temporelle dont se dotait la Suisse, la gestion du *Sonderbund* plaide surtout pour une adaptation des techniques conciliatoires aux contin-

---

signale une sorte d'amnésie collective que la pauvreté de l'historiographie critique sur la question (relevée en début d'article) révèle bien.

gences du lieu, du moment ou, en dernière analyse, de la tradition historique<sup>56</sup>.

Mais cette adéquation opportune du processus de cicatrisation aux conditions de son élaboration imposa, en elle-même, le recours à des facteurs de résolution qui semblent contredire tous les dogmes actuels de résolution des conflits. Dans ses contrevérités, dans ses exagérations comme dans ses silences, le procédé adopté ne suggère-t-il pas les bienfaits du *historically incorrect* ? Cette interrogation soulève le problème des limites du cas helvétique. Plus encore, elle pousse à questionner les exigences d'expression et d'authenticité qu'on préconise pour le règlement des guerres civiles d'aujourd'hui. S'il s'agit là de méthodes, moralement louables et sans doute susceptibles de réguler des moments traumatiques précis, faut-il en déduire qu'elles soient toujours positives et inéluctablement pacificatrices ? Si la globalisation uniformise les aspirations, cela signifie-t-il qu'elle standardise les guerres menées en leur nom ? N'y a-t-il pas de danger, dès lors, à prétendre apaiser des situations conflictuelles particulières par un mode de gestion universel ? Ne vaudrait-il pas mieux, dans certains cas, accepter de jouer sur les marges d'incertitude propres au savoir historien ? Ne serait-il pas judicieux, parfois, de laisser une place accrue au silence<sup>57</sup> ? Car il est des cas où les développements éthiques de la démocratie semblent contrecarrer ses objectifs de paix et de bonheur.

---

56. Au sujet de l'opportunité d'une telle approche circonstanciée, voir Mark Gannage, *Une perspective internationale : revue et analyse des approches de certains pays à l'égard des sévices systématiques ou commis en établissement dans le passé*, La Commission du droit du Canada, 1998, voir en particulier le chapitre V A.

57. À ce sujet, voir entre autres Daniel Warner, « The Politics of Time », *The Iranian Journal of International Affairs*, vol. 12, 2001, p. 394-417 ; Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 526 et suiv.